

Facture et devis en Nouvelle-Calédonie



Le mémo à punaiser au-dessus du bureau : ce qui doit figurer sur vos documents, et les oublis qui se voient tout de suite.

1 Sur une facture — à vérifier avant chaque envoi

- | | |
|---|--|
| ☐ Le mot « Facture »
et un numéro unique, dans une suite continue | ☐ L'identité du client
nom, adresse, RIDET s'il est professionnel |
| ☐ La date d'émission
et la date d'échéance du paiement | ☐ Le détail des prestations
désignation, quantité, prix unitaire HT |
| ☐ Votre identité complète
raison sociale, forme juridique, adresse | ☐ La TGC ventilée par taux
jamais un seul total global |
| ☐ Votre RIDET
l'identifiant de votre entreprise en NC | ☐ Total HT, total TGC, total TTC
les trois, distinctement |

2 Les mentions de règlement — celles qu'on oublie le plus souvent

- | |
|---|
| ☐ Conditions et moyens de règlement
virement, chèque, espèces — et le délai accordé |
| ☐ Pénalités de retard
exigibles dès le lendemain de la date d'échéance ; à défaut d'un taux choisi, on retient trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur en Nouvelle-Calédonie |
| ☐ Escompte pour paiement anticipé
à préciser, même quand il est néant |
| ☐ Si vous n'êtes pas assujetti à la TGC
le mentionner explicitement, avec la délibération applicable |

3 Les taux de TGC — ventilation attendue sur le document

0 %

3 %

6 %

11 %

22 %

Une ligne par taux présent dans le document : **base HT · taux · montant de TGC**. Le total TTC découle de cette ventilation — un total de TGC unique, sans détail, rend la facture incomplète.

4 Sur un devis — ce qui protège votre prix

- | | |
|---|--|
| ☐ Le mot « Devis »
et un numéro, comme pour une facture | ☐ Le détail chiffré
postes, quantités, prix unitaires, TGC par taux |
| ☐ Une durée de validité
« valable 30 jours à compter de l'émission » : sans elle, votre prix peut être opposé des mois plus tard | ☐ La place pour l'accord du client
date, signature, mention « bon pour accord » |

Les cinq oublis qui coûtent cher

- ✗ **Des numéros qui sautent** — trous et doublons dans la numérotation sont la première chose regardée en cas de contrôle.
- ✗ **Le RIDET absent** — sur vos documents comme sur ceux de vos fournisseurs.
- ✗ **Une TGC en total unique** — sans le détail par taux, la facture est incomplète.
- ✗ **Un devis sans date de validité** — le client peut l'accepter bien après que vos prix ont changé.
- ✗ **Aucune sauvegarde ailleurs que sur l'ordinateur du bureau** — panne, vol, dégât des eaux : tout part avec.